

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PÉRISCOLAIRE DU 08 JUIN 2015

Présents : Didier HOUOT (M. Le Maire), Fabienne BLAISON (conseillère), Maxime LECOMTE-MARTIN (conseillère), Stéphane BERNARD (conseiller), Murielle COLLIN (conseillère), Yannick PIQUE (adjoint aux travaux), Laurent PERRIN (conseiller), Béatrice GIGANT (conseillère), Laetitia FRANCOIS (directrice de l'école publique de Zainvillers), Mme ZULIANI (institutrice à l'école des Perce-neige), Mme PERRIN Christel (parent d'élèves), Franck GIGANT (coordinateur NAP) et Mylène GALMICHE (Adjointe aux affaires scolaires)

Excusées : Mme Munding Laurence (parent d'élèves), Mme Delphine CHENU (parent d'élèves)

Absentes : Dorine ROBERT (conseillère), Elodie CANEVALI (conseillère), Isabelle RICHARD (parent d'élèves), Mme MADRE Laurence (directrice des maternelles de vagney).

Mots d'accueil et de remerciements de Mr le maire.

Un power point a été mis en place pour faire ce premier bilan des NAP.

Les infrastructures, le recrutement des animatrices, le nombre d'enfants, le PEDT, les intervenants, le bilan financier et un bilan moral étaient à l'ordre du jour.

1- La salle des sports de Zainvillers va être rénovée pendant les vacances scolaires d'été et devrait être disponible pour la rentrée 2015/2016.

-Les avantages de la salle des fêtes de Vagney ont été soulignés. La proximité de l'école perce neige et ses équipements divers ont été cités (Badminton, volley, but de handball, terrain de tennis, paniers de basket et bientôt une cuisine équipée).

-Une salle appartement est à disposition à l'école de Zainvillers mais ne suffit pas à recevoir 2 groupes et n'est pas aux normes de sécurité en cas d'évacuation rapide. Une solution est à l'étude.

2- L'équipe des NAP est composée de 5 ATSEM, 2 adjoints techniques, 3 contrats aidés et 9 animatrices.

- Il y a 14 animatrices qualifiées, 3 en cours de qualifications et 2 non qualifiées.

-Le nombre d'enfants inscrits dans les écoles est de 347.

-Il y a eu sur la 1° période 293 enfants inscrits et sur la dernière période 306 enfants.

3- Le PEDT a permis de voir les modalités d'inscription, les membres de la structure de pilotage, les nombreux intervenants et les avenants concernant les activités piscine et ski de fond.

-Il a été précisé pour l'activité ski à Zainvillers, qu'elle soit organisée, pour la prochaine année scolaire, sur le temps scolaire et non plus sur le périscolaire, afin de trouver une équité avec l'école de perce neige.

4- Le bilan financier a permis d'évaluer le coût d'un enfant à l'année (299€), et le coût d'une séance pour un enfant (4.16€).

-Mr le maire a rappelé que cette réforme était imposée par l'état et que les salaires constituaient les 2 tiers des coûts de fonctionnement.

5- L'organisation de la kermesse du 19 juin à l'école perce neige se déroulera ainsi.

-Début à 15h.

- Une cup song (battre un rythme avec des gobelets) à 16h, 17h et 18h.

-Présence des collégiens et entrée libre à 16h30.

-Fin à 19h.

-A partir de 19 h les z'amis de l'école feront leur traditionnel barbecue.

-Les associations les z'amis de l'école, l'alphabet et la ludothèque de Remiremont font parties de l'équipe d'organisation et l'association des parents d'élèves de Zainvillers seront présents pour encadrer le jour de la kermesse.

-Un courrier de remerciement aux différents partenaires sera prochainement envoyé.

6- Le bilan moral a permis de soulever les points positifs et les points négatifs :

-Le positif ;

-Les relations sociales avec les enfants.

-La découverte des associations voisines et des sites touristiques de la commune (le balcon de la Hazelle et Crozerie).

-La vie en groupe.

-Le peu d'absence.

-Le négatif ;

-Le rythme soutenu des enfants.

-Le coût.

7- La mise en place de l'année prochaine a été modifiée.

-Il était envisagé, en début d'année scolaire, que les jours d'activités des différents établissements soient en alternance une année sur deux.

-Mais pour une diversité des activités et la qualité des prestations des intervenants extérieurs (présents pour la plupart les vendredis après midi), une meilleure organisation des plannings (plus d'enfants de primaire les vendredis qui participent aux prestations extérieures), une meilleure utilisation des infrastructures (salle des sports de Zainvillers moins équipée que la salle des fêtes de Vagney, etc...) et pour garder le rythme des enfants et de l'association de l'alphabet qui prennent le relais après les NAP, il a été décidé à 11 voix pour et 2 contre de ne pas inverser les jours d'activités.

-Pour résumer, les lundis et jeudis, l'école maternelle du centre et l'école de Zainvillers seront en activités et les mardis, vendredis l'école de perce neige sera en activités.

-Les choix d'inscriptions seront distribués aux enfants prochainement et devront être rendus avant les vacances scolaires.

-Les plannings individuels seront distribués à la rentrée scolaire 2015/2016, avec les coordonnées du service NAP pour prévenir en cas d'absence des enfants.

-La première semaine d'activité aura lieu sans intervenant extérieur et sans déplacement des enfants afin de finaliser les inscriptions, récupérer les différents documents manquants et distribuer les plannings aux enfants.

-L'école perce neige a 174 élèves inscrits pour l'année scolaire prochaine.

-Une revue des effectifs encadrant va être mise en place, en coordination avec Blandine Tisserand et Franck Gigant, afin d'évaluer le nombre d'enfants inscrits dans les écoles publiques de la commune et de respecter les taux d'encadrements légaux (1 pour 14 pour les moins de 6 ans et 1 pour 18 pour les plus de 6 ans).

-Les intervenants pour les activités judo, bien être, football, badminton, ludothèque et piscine sont déjà reconduits pour l'année prochaine.

-Pour conclure, cette première année de NAP a été très satisfaisante selon l'avis général de la commission réunie.

Mme Mylène GALMICHE
Adjointe aux affaires scolaires

